

Un manque se constate quotidiennement

Les caisses de lait distribuées demeurent insuffisantes

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Santé

Revalorisations salariales entre 4 500 et 18 000 DA

Page 24

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3694 - Ven. 16 - Sam. 17 octobre 2015 - Prix : 10 DA



20^e édition du Salon international de l'Artisanat

Ghoul insiste sur la qualité de la formation

Page 2

Le refus américain d'une coordination avec la Russie

Par Mohamed Habili

Sur ce point du moins les choses sont claires : les Américains ne veulent ni envoyer une délégation à Moscou ni recevoir une délégation russe à Washington, quand bien même elle serait conduite par D. Medvedev en personne, dans le but de mettre au point une coordination relative à leurs opérations aériennes en Syrie avec celles que mènent de leur côté les Russes. S. Lavrov a tenu tout particulièrement à informer les parlementaires de son pays, et de la bonne volonté de celui-ci et du refus dont elle fut payée en retour jusqu'à présent de la part des Américains, comme pour dégager la responsabilité de son gouvernement si la tension devait croître entre les deux pays et donner lieu à un incident, très plausible en effet dans un ciel très encombré. Le manque de coordination en l'occurrence, c'est la porte ouverte à toutes les éventualités, y compris à la pire de toutes. En règle générale d'ailleurs, ce n'est pas parce que deux puissances n'ont pas envie d'en découdre, sur un théâtre des opérations donné, que la chose s'en trouve exclue de ce fait même. Bien des conflits ont éclaté contre la volonté expresse des protagonistes. Le scénario du pire, étant donné le calibre des puissances en cause, est d'autant plus probable qu'il n'y a pas que les avions russes et américains pour sillonner le ciel syrien.
Suite en page 3

Rivalité sur le soutien au Président et les sénatoriales

Ouyahia et Saadani à fleurets mouchetés



PI > D. R.

La guéguerre entre Saadani et Ouyahia s'annonce déjà rude autour de l'initiative politique relative au soutien au président Bouteflika en plus de la rivalité qui s'installe avec la préparation du renouvellement partiel du Conseil de la nation. [Lire page 3](#)

Une 18^e tripartite «satisfaite»

«Le foncier industriel pris en charge dans les six prochains mois»

Page 4

14^e édition du festival du film amazigh

23 productions en compétition

Page 13

20^e édition du Salon international de l'Artisanat

Ghoul insiste sur la qualité de la formation

■ La valorisation du produit artisanal algérien est tributaire d'une formation de qualité et du soutien de l'innovation.

Par Louiza Ait Ramdane

L'actualisation de la formation et la qualification des artisans pour pouvoir produire des objets de qualité et innovants pour permettre à l'Algérie d'être compétitive sur le marché international est une nécessité. Pour arriver à cette fin, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a assuré que son département ne ménagera aucun effort pour encourager, accompagner et assister les artisans à valoriser et promouvoir le produit artisanal algérien afin de développer le secteur.

En marge de l'inauguration de la 20^e édition du Salon international de l'Artisanat, Amar Ghoul a appelé les artisans à respecter les standards de qualité en matière d'artisanat afin de permettre au secteur de contribuer au développement durable, leur rappelant que l'Etat poursuivra son accompagnement aux artisans au niveau des écoles ouvertes actuellement à cet effet. Mais, «cela reste tributaire d'une formation de qualité et du soutien de l'innovation», selon le ministre.

Il a rappelé par ailleurs la directive adressée récemment aux responsables des établissements hôteliers et touristiques pour l'aménagement d'espaces au profit des artisans afin de faire la promotion de leurs produits. Parmi ces mesures d'incitation, Ghoul a rappelé que ces établissements bénéficieront d'«avantages» en matière de classement, appelant à mettre en avant le cachet artisanal national dans l'aménagement et la décoration de ces établissements (tableaux, objets d'artisanat, costumes, ustensiles).

Le ministre du Tourisme a annoncé qu'un grand projet national se prépare concernant l'habillement traditionnel algérien à travers toutes les destinations touristiques (aéroports, hôtels, stations, gares...).

Pour sa part, la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou a affirmé qu'«il y a une volonté politique pour développer le secteur de l'artisanat pour qu'il puisse contribuer au développement économique du pays».

Concernant le choix des artisans pour participer aux salons internationaux, elle a précisé que cela dépend de «la qualité du produit artisanal» soulignant que le nombre des artisans devant participer à ces salons est arrêté par le pays hôte. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a inauguré le Salon a appelé à «moderniser» le produit local, insistant à cet effet, sur l'importance de la formation et de la qualification des artisans.

Le secteur de l'artisanat renforcé par 220 000 activités à l'horizon 2020

Selon un responsable au ministère délégué, chargé de l'Artisanat, les activités de l'artisanat seront renforcées à l'horizon 2020 par plus de 220 000 nouvelles activités à même de générer 1,5 million de postes d'emploi. Le directeur du développement de l'artisanat au ministère, Chokri Ben Zaarour, a fait savoir qu'une série de mesures ont été prises pour augmenter le nombre d'artisans. Parmi ces mesures, il a cité la promotion de la formation et le financement des artisans par le biais des dispositifs de l'Etat. Par ailleurs, Ben Zaarour a rappelé les efforts consentis ces dernières années et que 334 000 activités et 820 000 postes d'emplois ont été recensés en septembre. «Nous ambitionnons d'atteindre 1 000 000 de postes d'emploi en 2016 et de contribuer à hauteur de 200 milliards de dinars dans le PIB».

Concernant les moyens à même de protéger certains métiers menacés de disparition, le directeur de l'artisanat Brahim Mekdour a réfuté qu'il y a des «métiers en voie de disparition, notamment après la promulga-



Ph/D. R.

tion de la circulaire 01-96 relative à la protection et à la promotion des métiers». Il a rappelé dans ce contexte l'importance de la création du Fonds national de promotion des activités industrielles pour aider les artisans à préserver leurs métiers, notamment en ce qui concerne la dinanderie, le textile et la tapisserie.

Plus de 750 participants prennent part à la 20^e édition du Salon international de l'artisanat, marqué par la présence de 116 artisans étrangers venus de onze pays (Tunisie, Syrie, Palestine,

Inde, Pakistan, Sénégal, Burkina-Faso, Mali, Sahara occidental, Niger, Mauritanie).

Parmi les objectifs de cette manifestation, figurent le confortement des qualifications des artisans, en vue de mettre sur le marché des produits compétitifs, ainsi que la nécessité du respect des critères de qualité, notamment pour les produits destinés à l'exportation.

Il s'agit également de la maîtrise des procédés de fabrication pour réduire les coûts de revient des produits pour plus de compétitivité en s'inspirant de la

concurrence, l'amélioration des connaissances des artisans en matière de négoce de la grande distribution et du commerce extérieur.

Le Salon vise, en outre, à créer une dynamique d'expérience, de savoir-faire entre les artisans nationaux, d'une part, et les artisans étrangers, d'autre part, inciter les artisans nationaux à plus de créativité et d'innovation pour rendre les produits algériens compétitifs, et aussi sauvegarder le patrimoine artisanal national.

L. A. R.

Promotion du tourisme saharien

Des projets, mais déficit persistant

Huit projets de nouveaux hôtels et complexes touristiques sont en voie de réalisation dans la wilaya de Béchar, mais restent encore insuffisants pour répondre à la demande en matière de structures d'accueil, estiment des opérateurs locaux.

La réalisation de ces 8 projets, entrant dans le cadre de l'investissement privé, pour un coût de plus d'un milliard DA, «est peu par rapport aux réelles potentialités de la région et par rapport aussi à l'assiette foncière de plus de 400 hectares dégagée au titre de la création de zones d'expansion touristiques (ZET)», ont affirmé à l'APS ces opérateurs locaux, notamment des tour-opérateurs, hôteliers et hommes d'affaires.

Deux de ces ZET sont localisées dans la commune de Béchar, une dans chacune des villes de Taghit, Béni-Abbès, Igli, Erg-Farradj, Mridja, Tabelbella et la commune frontalière de Béni-Ounif, ont rappelé ces opérateurs qui souhaitent une extension de ces zones et l'allègement des procédures administratives à seulement quelques documents vraiment nécessaires, pour leur permettre d'investir dans ces zones à ce jour non exploitées.

Pour eux, la promotion du tourisme saharien implique des pouvoirs publics un allègement des procédures administratives et techniques visant à encourager l'investissement dans ce créneau.

L'encouragement des investissements, public et privé, dans le secteur du tourisme, dans cette wilaya, suppose un allègement des procédures administratives et techniques qui, dans l'état actuel, pénalisent plusieurs opérateurs économiques voulant

investir dans ce segment d'activité économique, créateur d'emplois et de richesses, ont-ils fait remarquer.

Auparavant, et lors d'une visite de travail en février dernier du ministre du secteur, ces mêmes opérateurs et hommes d'affaires avaient suggéré un plan «spécial investissement et formation» dans le tourisme saharien, qui prévoit l'encouragement et l'intensification des investissements, tant publics que privés, pour la réalisation de grandes structures hôtelières et autres unités d'hébergement répondant aux normes et standards internationaux.

Ils avaient également sollicité l'élaboration d'un partenariat avec les pouvoirs publics, locaux et nationaux, et les différents opérateurs économiques dans le Sud et d'autres régions du pays, pour aboutir à une feuille de route dédiée à la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières dans le Sud et à la prise en charge, en parallèle, du volet de la formation dans les différents processus des prestations hôtelières et de tourisme.

Le renforcement des liaisons aériennes, du Nord vers le Sud, et de l'étranger vers cette région du sud-ouest, durant la saison touristique au Sahara (octobre à mai), ainsi que l'encouragement et l'incitation des différents organismes de voyages et de tourisme à promouvoir la destination saharienne, sont les autres propositions formulées par ces opérateurs économiques, comme a tenu à le réaffirmer leur représentant, Othmane Hamadi, délégué local du forum des chefs d'entreprises (FCE). En ce début de la nouvelle saison touristique dans le Sud, des pro-

jets de rénovation de deux importantes unités hôtelières publiques, à savoir «Antar» à Béchar et «Rym» à Béni-Abbès, pour un coût global de plus de 2 milliards DA, butent aussi sur des retards pour cause de procédures administratives et techniques, compromettant ainsi cette saison.

La dynamisation de ces deux opérations permettra à ces deux hôtels, au diapason des exigences des touristes nationaux et étrangers, et le renforcement du secteur en structures touristiques modernes, sont souhaités par des observateurs locaux et des membres d'associations culturelles et de tourisme.

Le cas est presque similaire pour le chantier du projet d'un complexe touristique au lieudit Berrebi, à Taghit (97 km au sud de Béchar).

Ce projet, fruit d'un investissement privé, lancé en 2006 pour un coût de 800 millions DA, connaît un retard dans sa phase de réalisation et d'équipement, reconnaissent ses promoteurs.

Selon ces derniers, ce projet sera réceptionné définitivement en 2017 et disposera d'une capacité d'accueil de 200 lits, répartis entre 100 chambres et suites, et d'un restaurant de 1 200 couverts.

Son ouverture constituera sans aucun doute une offre précieuse en matière d'hébergement et d'accueil dans la région de Taghit, qui a été marquée en 2015 par la réouverture de l'hôtel «Saoura», anciennement Taghit, repris à la commune par le groupe hôtelier public El-Djazair.

Hani Y./APS

Rivalité sur le soutien au Président et les sénatoriales

Ouyahia et Saadani à fleurets mouchetés

■ La guéguerre entre Saadani et Ouyahia s'annonce déjà rude autour de l'initiative politique relative au soutien au président Bouteflika en plus de la rivalité qui s'installe avec la préparation du renouvellement partiel du Conseil de la nation.

PH/D.R.



Par Nacera Chennafi

Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani est plus que jamais déterminé à remporter les élections portant renouvellement partiel du Conseil de la nation. Après sa rencontre avec les élus de l'Ouest, il donne rendez-vous aujourd'hui pour la région de l'Est. Une occasion aussi pour Saadani de faire la promotion de son front de soutien au président Bouteflika, pourtant pas soutenu par son allié, le RND. Ainsi, il est attendu que Saadani réponde à son allié et rival en même temps surtout que Ahmed Ouyahia vient de rejeter l'initiative de Saadani sans fermer tout à fait la porte des négociations.

«Le FLN qui est un allié stratégique (pour le RND) dans le soutien au président de la République et la défense des intérêts du courant nationaliste, a fait part de sa proposition (de créer un front). Ce n'est pas le mode qui nous convient, mais nous laissons le temps aux propositions», a précisé M. Ouyahia hier en réponse à une question sur l'initiative du FLN de lancer un front pour soutenir le programme du président de la République, Abdelaziz

Bouteflika. «Nous ne perdons pas l'essentiel, qui est le travail en commun sur des intérêts stratégiques, même si nous ne sommes pas dans la même structure», a expliqué M. Ouyahia en marge de l'ouverture de la conférence nationale de la jeunesse du RND tenue hier à Zéralda.

Le FLN avait appelé à la création d'un front englobant l'ensemble des partis politiques et organisations de la société civile soutenant le programme du président Bouteflika et bien avant, Ouyahia avait appelé à un pôle de soutien au président Bouteflika qui a été rejeté par le Sg du vieux parti.

Dans un communiqué rendu public par le FLN, il est indiqué que Amar Saadani réunira aujourd'hui les responsables locaux du parti dans une rencontre régionale de l'est du pays. Cette rencontre aura lieu dans la ville d'Annaba et regroupera les représentants des wilayas de l'Est et du sud-est dont ceux de Taref, Annaba, Souk Ahras, Oued Souf, Guelma, Biskra, Batna, Oum Bouagui, Khenchla, Constantine, Setif, Mila et Jijel.

Selon la même source, cette rencontre sera consacrée à la préparation des élus du FLN

pour les prochaines échéances portant renouvellement partiel des membres de la chambre haute du Parlement attendu pour la fin du mois de décembre prochain. Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani est plus que jamais déterminé à remporter les élections portant renouvellement partiel du Conseil de la nation. Après sa rencontre avec les élus et les militants des wilayas de l'Ouest, il y a une semaine, il donne un autre rendez-vous aujourd'hui pour la région de l'Est. Lors de son déplacement, la semaine dernière dans la wilaya d'Oran, Amar Saadani s'est montré ferme par rapport à la discipline des élus de son parti sachant que le FLN a connu dans les précédentes années des remous quand il s'agit d'élections législatives et sénatoriales avec les phénomènes d'achat de voix et de recours aux candidatures libres.

Il est à savoir que la durée du mandat du Conseil de la nation est de 6 ans, le renouvellement se faisant par moitié tous les trois ans, et ce, conformément aux dispositions de la Constitution et du règlement intérieur du Conseil. La chambre haute du Parlement est composée de 144 membres, dont 96 d'entre

eux sont élus au suffrage universel indirect alors que les 48 autres sont désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel. Le vote, à un seul tour et à bulletins secrets, sera encadré par quatre magistrats désignés par le président de la cour qui, à leur tour, seront chapeautés par un magistrat avec grade de conseiller désigné, lui, par le ministre de la Justice.

En 2012, le FLN avait connu un recul lors des élections du renouvellement partiel du Conseil de la nation après la victoire de son rival dans les différentes élections législatives et communales, à savoir le Rassemblement national démocratique. A cet effet, le vieux parti s'est retrouvé à la troisième place avec 37 sièges derrière le RND et le tiers présidentiel qui représente les sénateurs désignés par le président de la République. Ainsi, Saadani veut que le FLN occupe la première place dans toutes les Assemblées élues sans exception. A cet effet, la concurrence s'annonce déjà rude entre le FLN et le RND, sachant que le premier a plus de 7 000 élus APC et APW et le second a 5 000 élus.

N. C.

Un manque se constate quotidiennement

Les caisses de lait distribuées demeurent insuffisantes

Le lait est toujours une denrée alimentaire rare, une réalité qui se voit dans différents magasins. A Alger comme ailleurs, le fait se constate de façon journalière, malgré le soutien qu'apporte l'Etat à la filière, une solution radicale demeure hors de portée.

Pas d'autres moyens de s'approvisionner en lait en sachet, que de se réveiller de bonheur, car aux alentours de 8 heures du matin, toutes les caisses sont déjà vides. Une situation vécue par les citoyens depuis plusieurs années consécutives sans une stratégie claire de mettre fin à ce problème. Un fait qui existe, malgré un budget mirobolant dédié à l'importation du lait en poudre.

Nous nous sommes rapprochés hier de plusieurs magasins d'alimentation générale à Alger, à la recherche du lait en sachet. La quasi-totalité des vendeurs approuve un défaut lié à la distribution de cette matière. «Les quantités insuffisantes et les perturbations d'approvisionnement existent tout au

long de l'année» nous a expliqué un gérant d'un magasin d'alimentation générale. «Pour mieux répartir la quantité, je ne sers pas plus de 4 sachets à chaque acheteur», a-t-il rajouté. Un constat qui ne fait que témoigner de l'incapacité des responsables à mettre fin aux problèmes de cette filière, qui pourtant se taille une part importante du budget de l'Etat. Mis à part la bureaucratie, qui entrave la roue de l'investissement agricole, il existe de nombreux problèmes qui portent de graves atteintes à cette filière. Parmi eux, les vaches laitières, parfois importées de l'étranger en devise, et qui finissent souvent dans les abattoirs. Une situation qui remet en cause les différents acteurs de cette industrie. A ce sujet, l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) a remis en cause le défaut lié à la centralisation du paiement des subventions et ses répercussions sur la démotivation des investisseurs. Cette démarche a été entreprise par le ministère de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour alléger le mode de paiement et encourager les investisseurs de la filière lait, a souligné Derkaoui Benyoucef en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation à l'exploitation «Benalia Ali» d'élevage bovins située dans la commune de Sidi Chahmi. Toujours à ce sujet, les procédures de paiement s'effectuent actuellement sur la base d'une convention entre les éleveurs et les collecteurs et les dossiers sont transmis à la direction générale de l'ONIL à Boufarik, qui les étudie et approuve le paiement dont se charge la direction vétérinaire au ministère de tutelle, a-t-on expliqué.

Alors que l'Algérie n'est toujours pas un pays autosuffisant en matière de lait, le «bricolage» quant à lui continue sur la même lancée. En attendant des solutions radicales à ce problème, le «paquet» en devise est toujours assuré pour importer.

Mohamed Mabkhout

LA QUESTION DU JOUR

Le refus américain d'une coordination avec la Russie

Suite de la page une

L'incident peut survenir non pas entre Américains et Russes, mais entre les uns ou les autres et un pays appartenant à l'un des deux camps en présence. La conséquence pourrait être la même. Il suffirait pour cela qu'un avion «abattu par erreur» entraîne un tir de représailles, qui lui-même provoque une riposte du camp responsable du premier incident, et c'est l'engrenage fatal qui s'enclenche. Jamais sans doute le monde n'a été si près d'une guerre entre les deux superpuissances depuis l'affaire des missiles russes à Cuba, il y a de cela plus d'un demi-siècle. Le conflit syrien est bien un conflit mondial confiné, mais jusqu'à quand, dans un seul pays, un cas sans précédent dans l'histoire moderne. Il pourrait à tout moment déborder sur l'Irak voisin. Il suffirait pour cela que ce dernier, qui déjà coopère avec les Russes, demande à l'exemple de la Syrie leur intervention pour que ce scénario s'en trouve renforcé, sinon tout à fait révisé. Ce n'est pas parce que les Américains manquent de bonne volonté qu'ils ne veulent pas d'une coordination avec les Russes. C'est pour une raison plus profonde. Pour un motif qui d'une certaine façon les dépasse. En effet, deux parties à un conflit ne peuvent pas se coordonner si dans le même temps ils poursuivent, du moins dans deux objectifs intermédiaires différents. Théoriquement, Russes et Américains ont un même objectif final : la destruction de l'Etat islamique dans les deux pays où il s'est établi. Sauf que les premiers veulent avant cela sauver le régime syrien, à l'opposé exact des seconds et de leurs alliés, tant dans la région que hors de celle-ci, qui s'emploient à le renverser. Une intervention au sol contre Daech est de toute façon inéluctable, sachant que les opérations aériennes, ce dont du reste tout le monde convient, sont impuissantes par elles-mêmes à libérer les deux pays qu'il occupe depuis plus d'une année. Les armées syrienne et irakienne sans un important renfort terrestre consenti par leurs alliés ne peuvent y parvenir à elles seules, dussent-elles conjuguer leurs forces. Dans l'hypothèse où les deux superpuissances restent sur leur première position de «no boots on the ground», comme disent les Américains, il ne reste que les armées régionales pour apporter cet appui terrestre décisif. Les monarchies du Golfe n'engageraient leurs troupes en Syrie que dans la mesure où cela ne profiterait pas au régime syrien. Les Iraniens, en revanche, n'interviendraient à grande échelle que si Bachar Al Assad restait en place.

M. H.

Une 18^e tripartite «satisfaite»

«Le foncier industriel pris en charge dans les six prochains mois»

■ La nécessité de mobiliser et de renforcer l'outil national d'investissement pour bâtir une économie diversifiée et libérée de la dépendance des recettes d'hydrocarbures, tel est le sujet sur lequel a été axé cette 18^e tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) qui s'est tenue à Biskra.

Par Thinhinene Khouchi

Pour la première fois depuis le commencement des rencontres de la tripartite, le Premier ministre ainsi que les membres du gouvernement se sont déplacés à Biskra, un choix qui constitue un signal fort de la

Remaniement APW Béjaïa L'opposition crie à la «violation de l'article 9»

L'APW de Béjaïa a adopté et installé mercredi dernier la composante des neuf commissions permanentes de l'Assemblée lors d'une session extraordinaire houleuse où l'opposition a contesté, sans succès, l'ordre du jour. Celle-ci a demandé également au président d'ajouter un point à l'ordre du jour, notamment l'abandon de mandat pour ses trois absences aux sessions ordinaires évoquant pour cela l'article 43 du code de wilaya. Un ordre du jour vivement contesté par le fait qu'il a été «décidé sans concertation aucune avec les chefs de groupe APW, contrairement à l'usage». Les élus sont passés au vote et l'ordre du jour a été adopté par 25 élus. Ainsi, il a échoué au FFS et FLN quatre présidences de commissions chacun et une au RND. L'opposition composée des élus du RCD et ceux du FSLD a préféré quitter la salle en signe de contestation sur le déroulement de la session et pour exprimer son mécontentement par rapport «au fonctionnement de l'APW avec 41 au lieu de 43 élus». Dans une déclaration qui nous a été transmise, le groupe du RCD, souligne que «le président de l'APW a tenté d'imposer à tout prix, en parfaite violation de l'article 9 du décret exécutif n° 13/217 du 18 juin 2013», qualifiant le remaniement des commissions «de simulacre». «Ce simulacre de remaniement, un subterfuge en termes de gestion, n'a d'autre but que de répondre aux sollicitations, aux appétits voraces et insatiables des nouveaux ralliés», lit-on dans la déclaration. Le groupe APW du RCD a exigé à nouveau «une commission d'enquête» sur la gestion «clientéliste» du chapitre 914, relatif aux subventions allouées par l'APW aux associations et se dit «soucieux du devenir de la wilaya» et de ce fait, il dit «rester mobilisé aux côtés des citoyens, à dénoncer chacune de leurs dérives et à les informer de toute action ou décision qui iront à l'encontre des intérêts de notre wilaya».

Hocine Cherfa

volonté des pouvoirs publics d'assurer un développement socio-économique harmonieux et équilibré entre les différentes régions du pays, et de faire du Sud et des Hauts-Plateaux le berceau de la relance industrielle et agricole. Abdelmalek Sellal, ainsi que des membres de son gouvernement, la Centrale syndicale et les représentants du patronat national public et privé étaient unanimes quant à l'impératif de trouver des solutions réelles pour faire face aux effets de la baisse des cours mondiaux du pétrole sur l'économie nationale. Dans cette optique, la question du foncier industriel, principale entrave aux investissements, devrait être «définitivement prise en charge dans les six prochains mois», a assuré M. Sellal à l'ouverture des travaux de cette tripartite organisée pour la première fois dans la capitale des Zibans. «D'ici à six mois, nous allons résoudre définitivement le problème du foncier industriel», a-t-il promis, ajoutant que des instructions strictes ont été données aux walis et aux présidents des Assemblées populaires communales (APC) pour la création de nouvelles zones d'activités industrielles. «Il faut régler le foncier pour pouvoir faciliter davantage la création d'entreprises», a insisté M. Sellal, assurant que la question du foncier sera «une bataille gagnée dans six mois». Dans le même contexte, les opérateurs économiques ayant bénéficié d'assiettes foncières sans lancer leurs projets sont tenus de les exploiter. Sur le même chapitre, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé que le projet de la loi de finances 2016 permet aux opérateurs privés de créer et de gérer des zones d'activité ou des zones industrielles à condition qu'elles ne soient pas sur des terrains agricoles. De même, un audit a été lancé pour recenser tous les actifs résiduels



PHOTO: R.

non utilisés pour définir leur superficie et emplacement. «Si vous additionnez ces mesures, vous verrez se déployer une feuille de route résolue à donner naissance à un véritable marché du foncier économique, libéré de la contrainte administrative, de la spéculation et de la pression s'exerçant sur le domaine privé de l'Etat», a assuré M. Bouchouareb. Il a tenu à rappeler que le gouvernement serait rigoureux dans la gestion de ce foncier, citant la disposition de la LFC 2015 qui taxe les terrains non exploités après trois ans de leur octroi. «Chaque mètre carré délaissé à un coût en entreprises non créées, en croissance retardée, en recettes non générées et en emplois hypothéqués», a-t-il soutenu. Evoquant, d'autre part, l'intégration de l'économie informelle dans la sphère formelle, le Premier ministre a vivement encouragé les acteurs de ce secteur à «déposer en toute confiance leurs avoirs dans les banques et à déclarer leurs salariés non pas parce qu'ils sont obligés de le faire, mais parce qu'ils y trouveront avantage et pourront investir leurs moyens financiers dans le secteur productif». M. Sellal a rassuré, à cet effet, qu'«il n'y aura aucune poursuite judiciaire ni fiscale contre ces

Satisfaction de la tripartite dans le communiqué final

En examinant le rapport du comité national de suivi des engagements du pacte, «les participants ont marqué leur satisfaction quant aux avancées significatives enregistrées dans la mise en œuvre des différents segments du pacte de croissance», a souligné la tripartite dans le communiqué final. Enumérant ces avancées réalisées depuis la signature du pacte en février 2014, la tripartite a cité particulièrement la révision de l'article 87 bis de la loi relative aux relations de travail, l'identification des secteurs prioritaires bénéficiant du soutien public et l'appui multidimensionnel à l'activité productive notamment à travers la réduction de la pression fiscale. A l'issue des débats de la réunion, il a été convenu de poursuivre les travaux du comité national avec pour mission d'assurer la mise en œuvre des engagements non

encore réalisés du pacte de croissance. Dans ce cadre, la tripartite a appelé à la poursuite des efforts visant à améliorer l'environnement des entreprises, à renforcer la confiance des investisseurs et à développer la capacité d'ajustement des stratégies sectorielles devant stimuler la croissance. L'importance d'intégrer les activités informelles dans le processus de relance économique a également été soulignée. Il est aussi demandé du monde de l'entreprise de cultiver la culture du «civisme fiscal» et de la «responsabilité sociale», selon le même communiqué estimant qu'il avait un rôle «actif» à jouer dans l'amélioration de la compétitivité du label national, par la promotion des compétences et la contribution à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'emploi. Présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, la 18^e tripartite a regroupé des membres du gouvernement, la direction nationale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), les organisations patronales, des dirigeants de grandes entreprises publiques ainsi que des experts économistes et des universitaires.

T. K.

Comme alternative aux recettes d'hydrocarbures

Le patronat préconise de développer l'agriculture

Les organisations patronales ont recommandé mercredi d'orienter les efforts de l'Etat vers les créneaux où l'Algérie possède des potentialités importantes, notamment l'agriculture pour faire face à une situation économique difficile due à la dépendance aux hydrocarbures.

Lors de la 18^e tripartite qui s'est tenue à Biskra, le président de la Confédération générale du patronat algérien (CGEA), Habib Youfi, estime que l'Algérie peut compenser la baisse de ces recettes extérieures par d'autres recettes internes.

Il s'agit notamment, a-t-il expliqué, de développer l'agriculture qui permet d'assurer la sécurité alimentaire du pays et d'exporter

l'excédent. Le Forum des chefs d'entreprises (FCE), a, quant à lui, préconisé par le biais de son président, Ali Haddad, de concevoir une stratégie de développement «rénovée et consensuelle» dans le contexte actuel caractérisé par des menaces multiples : crise économique, forte baisse des recettes pétrolières et instabilité régionale.

Pour M. Haddad, le développement économique et la création de richesse dans ce cadre «ne seront pas atteints par les investissements directs étrangers (IDE) mais par le capital national capable d'enclencher la dynamique envisagée». Pour ce faire, les entreprises algériennes doivent bénéficier des soutiens nécessaires afin de s'affirmer au

niveau national puis sur les plans régional et continental, selon le président du FCE.

En reconnaissant l'existence d'une réelle volonté politique pour relancer le développement et la croissance, M. Haddad relève néanmoins «un décalage entre cette volonté d'adapter les modes de gouvernance aux nouvelles réalités économiques et sociales et la lenteur de l'organisation administrative».

Cette volonté se traduit, entre autres, par la liberté d'entreprendre et d'investir consacrée par la Constitution, selon le président du FCE, qui estime que cette liberté devrait consacrer «la nécessité d'ouvrir aux investisseurs privés l'ensemble des secteurs d'activités économiques».

T. F.

Normes

Dix-sept entreprises adoptent le système ISO 26000

■ Au total, un pool de 14 experts nationaux a été créé et 17 organisations volontaires ont adhéré à la mise en œuvre des principes de la responsabilité sociétale selon les lignes directrices de la norme y afférente dans le cadre du projet RS MENA.

Dix-sept entreprises, publiques et privées, ont mis en place la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale et qui favorise l'innovation, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de l'Institut algérien de la normalisation (IANOR), Djamel Hales. Au total, un pool de 14 experts nationaux a été créé et 17 organisations volontaires ont adhéré à la mise en œuvre des principes de la responsabilité sociétale selon les lignes directrices de la norme y afférente dans le cadre du projet RS MENA, a précisé M. Hales lors de la cérémonie de clôture officielle de ce projet coïncidant avec la Journée mondiale de la normalisation.

Dénoté RS MENA (responsabilité sociétale pour région Moyen-Orient-Afrique du Nord), ce programme régional d'accompagnement qui s'est étalé sur la période 2011-2015 est piloté par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en



l'Algérie aussi bien du point de vue de la formation des experts que du point de vue de la mise en œuvre de la RSO au sein des organisations pilotes», s'est félicité le responsable.

Parmi les entreprises concernées par cette opération, M.

hait de mettre en place cette norme. Au total, huit pays étaient ciblés par cette initiative régionale: l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie, le Liban et l'Irak. La notoriété nationale et régionale dans le secteur d'activité mais aussi les relations

des entreprises qui en bénéficieront d'outils leur permettant d'améliorer leurs performances en matière de RSE.

ISO 26000 est une norme d'application volontaire. Elle a été instituée en novembre 2010 par l'Organisation ISO à l'issue de cinq ans de négociations au sein des membres de l'Organisation et a vu une importante mobilisation internationale.

Il s'agit de la toute nouvelle norme fondamentale symbolisant une compréhension uniforme de la responsabilité sociétale au niveau mondial.

Elle favorise l'innovation afin de répondre aux différents enjeux liés au développement durable. La norme ISO 26000 constitue, en outre, une première étape visant à inciter tous types d'organismes du secteur public ou privé à la mettre en œuvre.

Au total, 7 questions centrales sont définies pour lesquelles tout organisme postulant à la norme ISO 26000 devrait s'y conformer, à savoir la gouvernance de l'organisation, le respect des droits de l'homme, les relations et conditions de travail, le respect de l'environnement, le respect de la loi, la relation avec le consommateur et le développement local. **APS**

L'euro demeure stable

L'EURO RESTAIT quasiment stable vendredi face à un dollar revigoré par les derniers chiffres américains sur l'emploi et l'inflation, dans un marché attendant de nouveaux indicateurs clés susceptibles d'encourager la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever ses taux d'intérêt. La monnaie unique européenne valait 1,1382 dollar contre 1,1376 dollar jeudi. La veille, il avait atteint 1,1495 dollar, son plus haut niveau depuis deux mois. L'euro progressait face à la monnaie nippone, à 135,61 yens contre 135,23 yens jeudi soir. Le dollar progressait aussi face à la devise japonaise, à 119,15 yens contre 118,88 yens la veille. «D'une manière générale, la situation de l'emploi aux Etats-Unis est suffisamment solide (pour que la Fed s'engage dans un relèvement des taux)», a indiqué un spécialiste. Les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont reculé à leur plus bas niveau en 42 ans, un plancher qu'elles avaient déjà brièvement touché en juillet, a annoncé le département du Travail. Le taux de chômage aux Etats-Unis est de 5,1%, au plus bas depuis sept ans, mais l'économie avait montré des créations d'emplois décevantes pour septembre à 142.000. Par ailleurs, les prix à la consommation ont légèrement augmenté en septembre, par rapport au mois précédent, si l'on ne tient compte ni de l'alimentation ni, surtout, de l'énergie. En prenant ces secteurs en compte, l'indicateur annoncé jeudi est moins favorable et témoigne d'une baisse sur un mois, la deuxième de suite. Les investisseurs vont désormais scruter avec d'autant plus d'attention les chiffres américains de la production industrielle pour le mois de septembre et l'indice de confiance des consommateurs en octobre (1ère estimation), publiés ce vendredi. De son côté, l'euro restait sous pression après les propos d'un responsable de la BCE, Ewald Nowotny, qui a jugé que l'inflation restait bien inférieure aux objectifs dans la zone euro. «On est bien obligé de dire que nous sommes en train de manquer clairement notre objectif», a dit M. Nowotny, en se référant aux prévisions de la BCE selon lesquelles l'inflation atteindra en moyenne 0,1% cette année et 1,1% en 2016. Pour les cambistes, ces considérations semblent de nature à encourager la BCE à accroître son soutien à l'économie engagé en mars. Mais ils attendent avec attention dans la journée la deuxième estimation des chiffres de l'inflation en zone euro pour le mois de septembre, ainsi que ceux du commerce extérieur pour le mois d'août. La livre britannique reculait face à la monnaie européenne, à 73,58 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,5468 dollar pour un euro. La devise suisse reculait face à l'euro, à 1,0839 franc pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,9523 franc pour un dollar. **APS**



collaboration avec l'Agence suédoise de développement international. «L'évaluation de ce projet a fait ressortir que les meilleurs résultats constatés sont ceux de

Hales a cité Cosider-travaux publics, Naftal branche carburant, Condor, NCA Rouiba, CTPP et SASACE, en ajoutant que le groupe Sonatrach a émis le sou-

avec le personnel et l'environnement sont les principaux critères d'éligibilité à ce programme.

Ce programme de «coaching» a pour objectif de doter

Asie

Le pétrole remonte après quatre jours de baisse

Le cours du pétrole remontait vendredi en Asie, mettant fin à quatre jours de baisse consécutifs, en raison d'informations selon lesquelles la Russie serait prête à discuter d'une réduction de sa production.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en novembre prenait 1,10% à 46,89 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, la référence européenne du brut pour décembre, un nouveau contrat, s'appréciait de 0,90% à 50,18 dollars.

Des données publiées jeudi aux Etats-Unis avaient indiqué une augmentation plus

forte que prévu des stocks de brut. Mais cela a été contrebalancé par les nouvelles de Moscou.

«L'information selon laquelle la Russie n'écarte pas la possibilité d'une possible réduction de sa production compense la hausse des réserves américaines», estime un analyste. «De manière générale, les prix du pétrole sont largement soutenus par les espoirs d'un début de déclin de la production hors Opep, alors que la demande mondiale devrait remonter l'année prochaine, selon les prévisions de l'Opep», a-t-il encore précisé. Le ministre russe de l'Energie, Alexander

Novak, a déclaré depuis le Kazakhstan jeudi que son pays était prêt à discuter d'une fourchette de prix et de la réduction de la production quand elle rencontrera les pays producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la semaine prochaine.

Jeudi à la clôture, le WTI pour livraison en novembre a cédé 26 cents à 46,38 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le Brent pour livraison en novembre a perdu 44 cents à 48,71 dollars le baril sur l'Intercontinental Exchange (ICE). **Yanis T.**

Wilaya d'Oran

La femme rurale contribue à 20% dans la production agricole

■ La femme rurale contribue à hauteur de 20 pour cent dans la production agricole globale de la wilaya d'Oran, a indiqué, jeudi à Oran, le secrétaire général de la chambre d'agriculture.

Par Salim L.

En marge de la célébration, à l'exploitation agricole «Belalia Ali» dans la commune de Sidi Chahmi, de la Journée mondiale de l'alimentation coïncidant avec la Journée mondiale de la femme rurale, Houari Zeddani a indiqué que le nombre de femmes des exploitations agricoles de la wilaya varie entre 300 et 400. La femme rurale active dans plusieurs filières agricoles dont le maraîcher, l'arboriculture fruitière, l'aviculture et l'élevage bovin, a-t-il ajouté.

Les travailleuses de la terre respectent, tout comme l'agriculteur, le parcours technique surtout en céréaliculture en dépit des moyens matériels et intrants

coûteux que nécessite cette filière, à l'instar des engrais, le matériel de labours profond, l'adoption de la qualité de semences, a-t-on ajouté.

Pour sa part, l'agronome Mebarek Souad activant dans l'oléiculture dans une exploitation individuelle de Misserghine a affirmé que l'activité agricole ne se limite plus aux femmes issues de familles paysannes mais attire d'autres dont des femmes ingénieurs et médecins qui contribuent à accroître la production agricole locale.

Pour sa part, une agricultrice, Moussa Kheira de la région de Hassi Benyebka (est d'Oran) a souligné que la femme rurale accorde un intérêt à la modernisation du secteur agricole et ne se contente pas de satisfaire



Ph. > D. R.

seulement les besoins de sa famille. Elle œuvre à produire plus et commercialiser ses produits le plus loin possible.

Dans ce cadre, les deux agricultrices proposent la création d'une coopérative de femmes leur permettant de commerciali-

ser des produits agricoles, de faire connaître leurs activités, de coopérer dans le domaine de location de matériels agricoles, d'échanger les expériences et développer certaines cultures dont l'apiculture.

S. L./APS

5^e Salon international Hassi-Messaoud-Expo 150 exposants attendus

Quelque 150 exposants sont attendus pour prendre part à la cinquième édition du Salon international «Hassi-Messaoud-Expo» des fournisseurs de produits et services liés à l'activité pétrolière et gazière en Algérie, prévu du 17 au 19 novembre prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Représentant une dizaine de pays, ces exposants, vont, à travers l'exposition et les

ateliers d'entreprises, présenter leurs produits et services ainsi que leur savoir-faire, et exploiter des pistes de partenariat dans divers segments pouvant intéresser les opérateurs intervenant sur la chaîne de l'activité hydrocarburé opérant dans la région, précise Petroleum Industry Communication sur son site web. Le Salon est destiné aux professionnels du secteur hydrocarbures (responsables, cadres et

consultants), concernés par les différents domaines de l'activité pétrolière et gazière, depuis le forage jusqu'à la protection de l'environnement, en passant par la maintenance industrielle, les moyens généraux, les services de soutien, le génie-civil, les télécommunications, les constructions, le raffinage, l'hygiène et sécurité et autres.

Hani A.

Tissemsilt

Création d'espaces de vente de produits artisanaux dans les communes éloignées

Des femmes artisanes participant à la première exposition régionale de la femme rurale, qui a pris fin jeudi à Tissemsilt, ont proposé la création d'espaces d'exposition et de vente de produits artisanaux dans les communes éloignées.

Certaines ont déclaré à l'APS, que ce genre d'espaces peut rapprocher le produit artisanal du client et assurer sa commercialisation.

Une spécialiste dans la conception de tissus en fleurs, Benabdennabi Cherifa de Médéa a proposé la création d'annexes relevant de la chambre d'artisanat et des métiers dans les communes éloignées pour épargner aux femmes artisanes le déplacement au chef-lieu de wilaya ou plus loin pour vendre leur produit.

Pour sa part, une fabricante de tapis, Adem Fatima de Tiaret a appelé à installer des espaces de vente de produits à l'intérieur des marchés des communes

reculées pour promouvoir le produit traditionnel local. Une autre artisane de Tamanrasset spécialisée dans le cuir, Lansari Fatima a suggéré l'organisation de foires mensuelles d'artisanat à travers le pays pour créer une ambiance de compétitivité entre artisans, faire la promotion des produits surtout ceux confectionnés dans les zones rurales.

Elle a estimé qu'une ou deux expositions par an sont insuffisantes eu égard aux efforts fournis par les artisans.

De son côté, le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Tissemsilt, Ali Bouhamid a indiqué que cette première exposition régionale de la femme artisanale a drainé plus de 2 000 visi-

teurs, notamment des femmes.

Initiée par la chambre précisée en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale, cette manifestation qui coïncide avec le jeudi 15 octobre a vu la participation de plus de 30 exposantes de 15 wilayas.

Ahmed H.

Laghouat

Achèvement des études de délimitation de 12 500 lots de terrain

Les études techniques de délimitation de 12 500 lots de terrain, à travers 20 communes de la wilaya de Laghouat, ont été finalisées, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Lancés pour un montant de 46 millions DA, ces lots, occupant une surface globale de 357 hectares, seront attribués après établissement par les communes des listes de

bénéficiaires, a-t-on précisé.

Les services de la DUC font état, en outre, du lancement prochain, après sélection des entreprises réalisatrices, des travaux de réalisation des voies d'accès à ces lots destinés à l'auto-construction et leur raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

S'agissant de l'habitat rural, 307 lotissements, totalisant près de 14 400 lots de ter-

rain à bâtir, ont été créés à travers les communes rurales et semi-urbaines, en plus de la fixation des bénéficiaires sur la plupart des parcelles, a-t-on indiqué.

Les lotissements, urbains et ruraux, délimités à travers la wilaya de Laghouat, et ayant profité à quelque 160 000 bénéficiaires, ont contribué largement à la réduction de la demande sur l'habitat.

R.R.

Ouargla/Daira de Taibet Projets de désenclavement des zones reculées

UNE SÉRIE d'opérations est projetée dans la daïra de Taibet (200 km au nord de Ouargla) pour renforcer le réseau routier et désenclaver ses zones reculées, a-t-on appris des responsables locaux du secteur des travaux publics. Parmi ces projets, en cours d'exécution ou en voie de lancement, retenus en faveur de cette daïra qui englobe trois communes (Taibet, M'naguer et Bennacer), figurent la réhabilitation de la route reliant sur 2,4 km, les concentrations d'habitants de Dilliali, Boussabsi, El-M'nasria, Lahzilal, El-Malha et Laâriouet (commune de Taibet), a-t-on précisé. Cette opération, qui a nécessité un montant de plus de 45 millions DA, dégage du programme communal de développement (PCD-2014) est réalisée à 65%, signale-t-on. Un avancement physique estimé à 60 % a été enregistré dans les travaux de réhabilitation de la voie reliant la localité de Bir-Laâssel à celle d'El-Abiar (Taibet) sur 2,5 km. Dans la commune de M'naguer, qui a bénéficié déjà d'un projet portant sur la réalisation d'une route de 4,5 km reliant Miyeh-Benali et El-Souihla, les travaux de remise en état d'une voie de 3,5 km reliant les villages de Louibed et Boutara sont en cours de réalisation, a-t-on fait savoir.

Ce programme de développement, qui s'inscrit au titre de l'exercice 2014-2015, concerne aussi le revêtement de chemins de wilaya et l'ouverture de nouvelles voies urbaines dans la commune de Bennacer, notamment dans les quartiers du 1^{er} Novembre, El-Houria et El-Amel. Le phénomène d'ensablement constitue, tout comme pour les différentes infrastructures routières de la wilaya de Ouargla, notamment les RN-3, RN-16, RN-56 et RN-53A, une menace sérieuse sur le réseau routier dans cette zone située en région du Grand Erg Oriental, ce qui induit la nécessité de mobiliser d'importants moyens pour assurer son entretien, selon la même source.

Salim D.



Sahara occidental-Maroc

L'ONU insiste sur l'autodétermination des Sahraouis

■ L'Organisation des Nations unies (ONU) a rappelé au Maroc, force d'occupation au Sahara occidental, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et au droit à son propre statut politique, au terme des délibérations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU.

Par Selma Gh.

Séjant récemment à Genève pour l'examen du quatrième rapport périodique du Maroc, le Comité de l'ONU a recommandé aux autorités marocaines de «redoubler d'efforts, sous l'égide de l'ONU, pour trouver une solution à la question du droit à l'autodétermination du Sahara occidental comme prescrit à l'article 1 du Pacte qui reconnaît le droit des peuples à déterminer librement leur statut politique et à assurer librement leur développement économique, social et culturel».

Le Comité a, à la même occasion, rappelé que les Etats parties au Pacte dans les territoires non autonomes sont tenus de «faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de respecter ce droit, conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies». L'instance onusienne a, en outre, recommandé au Maroc de prendre des mesures pour respecter les droits des Sahraouis «afin qu'ils puissent exercer leur droit à profiter et à user pleinement et librement de leurs richesses et ressources naturelles, et de jouir de leurs droits culturels, conformément à l'article 25 du Pacte».

Le Comité s'est dit aussi «profondément préoccupé» que le mur de sable (long de 2 700 km entre les territoires occupés et les territoires libérés), fortifié des mines antipersonnel, construit par le Maroc empêche les Sahraouis de jouir pleinement de leurs droits consacrés dans le Pacte. «Le Comité recommande au Maroc de prendre les mesures adéquates pour permettre aux Sahraouis d'accéder à leurs

terres et ressources naturelles et de se réunir avec leurs familles», lit-on, en outre, dans les conclusions du Comité onusien. Le Comité, qui a également sommé le Maroc d'accélérer le déminage du mur de sable, il lui a, par ailleurs, demandé de «fournir des informations détaillées sur la jouissance par les Sahraouis de tous les droits consacrés par le Pacte dans son prochain rapport périodique».

Le CNASPS dénonce «vigoureusement» la répression «sauvage» marocaine

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a dénoncé «vigoureusement» la répression «sauvage et multiforme» dont est victime la population sahraouie, dans les territoires occupés du Sahara Occidental, de la part de l'occupant marocain, indique jeudi un communiqué du CNASPS. Une délégation du CNASPS s'est rendue lundi à New York, au siège des Nations Unies, pour pétitionner devant les membres de la 4e Commission (Commission de décolonisation) de l'Assemblée générale des Nations unies, au sujet du conflit du Sahara occidental, a précisé la même source.

A cette occasion, le président du CNASPS, Saïd Ayachi a détaillé toutes les formes de «violations massives et répétées» des droits de l'homme, perpétrées par le Maroc, «violations aujourd'hui largement constatées», a ajouté la même source. M. Ayachi a appelé également la communauté internationale à mettre un terme à la «spoliation criminelle» des ressources naturelles sahraouies. Il a exhorté les Nations



PH: DR

unies à mettre en application, «sans tarder» les résolutions «permanentes» de l'AG et du Conseil de sécurité de l'ONU, reconnaissant au peuple sahraoui son droit «inaliénable» à l'autodétermination, afin de mettre fin au «calvaire que lui fait subir au quotidien l'occupant marocain».

L'ancienne championne du monde et olympique d'athlétisme, Hassiba Boulmerka, a, de son côté, condamné avec «force le colonialisme direct» et les pratiques «inhumaines» exercées par le Maroc à l'encontre des Sahraouis des territoires occupés. «L'ONU ne peut accepter une telle déviation criminelle par rapport aux principes adoptés par la communauté internationale», a-t-elle déclaré, ajoutant que «le Maroc porte ainsi gravement atteinte à la mission noble des Nations unies». M^{me} Boulmerka s'est dite, en outre, «profondément choquée» face à la «grande misère» des enfants sahraouis, «privés de leurs droits les plus élémentaires». «Il est temps que l'ONU organise rapidement le référendum d'autodétermination au bénéfice du peuple sahraoui», a-t-elle affirmé. De son côté, l'enseignant universitaire en sciences politiques et relations internatio-

nales, Smail Debeche, a insisté sur le fait que le droit à l'autodétermination avait permis à quelques 80 pays d'accéder à l'indépendance en 30 ans, alors que l'ONU compte aujourd'hui presque 200 membres. «Des intérêts politiques majeurs s'opposent à l'émancipation des dernières colonies dans le monde, dont le Sahara occidental», a relevé M. Debeche, ajoutant que la décolonisation et l'indépendance du Sahara occidental «va contribuer de façon certaine à garantir la stabilité dans la région et à renforcer la crédibilité des Nations unies». Il a, dans ce contexte, rappelé que les déclarations du secrétaire général de l'ONU en 2014 avaient suscité un «grand espoir» chez les Sahraouis, qui «aujourd'hui sont énormément déçus, face au statu quo que connaît le dossier du Sahara occidental».

Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé puis annexé par le Maroc en 1975, après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser selon les règles du droit international en la matière.

S. Gh./APS

Tunisie-Europe

L'UE lance des négociations commerciales avec la Tunisie

L'Union européenne (UE) a annoncé mardi le lancement des négociations sur une zone de libre-échange avec la Tunisie. La commissaire de l'UE au Commerce, Cecilia Malmström, a annoncé cette nouvelle lors de sa visite à Tunis, soulignant que le moment était venu d'élever les relations entre l'UE et la Tunisie.

«L'UE souhaite marquer son soutien aux réformes politiques et économiques dans le pays en créant un partenariat ambitieux sur le commerce et les investissements», a déclaré M^{me} Malmström, ajoutant: «Des relations com-

merciales plus étroites jouent un rôle important ici», «les pourparlers sur la zone de libre-échange ont pour but d'éliminer les barrières du commerce entre l'UE et la Tunisie, et de faire en sorte que l'UE puisse soutenir le développement de la Tunisie en ouvrant les relations commerciales», a déclaré la Commission européenne, organe exécutif de l'UE, dans un communiqué.

D'après la commissaire, cet accord sera asymétrique, ce qui signifie que l'UE ouvrira son marché à la Tunisie plus grand et plus vite que la Tunisie ne le fera pour l'UE. «Alors

que nous lançons maintenant les négociations commerciales, nous discuterons non seulement du commerce des produits agricoles, mais également des investissements et du commerce dans les services par exemple», a insisté M. Malmström.

L'UE est le plus grand partenaire commercial de la Tunisie et représente 57 % du commerce extérieur de la Tunisie. En 2014, le commerce total UE-Tunisie s'élevait à environ 20 milliards d'euros (environ 22,8 milliards de dollars).

Safy T.

Mauritanie Corruption et fièvre du Rift à la Une de la presse

UNE ENQUÊTE «pour soupçons de corruption de personnalités proches du pouvoir en Mauritanie» ouverte contre TASIAST Mauritanie Limited, une filiale de la société canadienne Kinross, exploitant une mine au Nord du pays par SECURITIES EXCHANGES Commission et la justice américaine a été révélée par le journal français «Monde Afrique» il y a quelques jours, et une épidémie de la fièvre de la vallée du Rift qui a fait un bilan officiel de 4 décès, ont été les principaux sujets commentés par la presse parue dans le pays cette semaine.

Le «Quotidien de Nouakchott» annonce en manchette «Kinross fait l'objet d'une enquête de la SEC et de la justice américaine, pour soupçons de corruption de personnalités influentes». De son côté «Le Rénovateur», un autre quotidien, relève: «Les mines d'or mauritaniennes dans le collimateur du gendarme de la Bourse américaine» dans le contexte international «d'une économie extractive en berne».

Au sujet de la fièvre hémorragique de la vallée du Rift, le quotidien «Nouakchott-Info» signale que «l'invasion des moustiques sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres» et déplore le fait que les autorités aient perdu «la guerre» contre ces nuisances.

Pour sa part, le quotidien «L'Authentique» condamne «le silence officiel face à une alerte épidémiologique sous-régionale».

En effet, ce journal relève des cas certes encore limités de patients souffrant de maladies hémorragiques qui ont été annoncés au niveau de certains hôpitaux régionaux, notamment à Assaba, au Brakna et au Tagant.

L'information est couverte pour le moment du sceau du «Secret Défense» par les autorités sanitaires au moment où l'Institut Pasteur de Dakar vient de confirmer l'existence d'une telle épidémie.

Dans le même ordre d'idées, «Le Rénovateur» souligne «une véritable montée de la psychose» au sujet de la fièvre hémorragique de la vallée du Rift.

H. Y.

Territoires palestiniens

Le tombeau de Joseph incendié, Abbas condamne

■ Des dizaines de Palestiniens ont attaqué le tombeau de Joseph à Naplouse dans le nord de la Cisjordanie occupée et incendié ce site révéral par les juifs, hier à l'aube d'une journée de mobilisation à travers les Territoires palestiniens.

Par Ali O.



Cet incendie risque de renforcer les inquiétudes que l'escalade ne prenne une dimension confessionnelle encore plus grave. Le président palestinien Mahmoud Abbas a condamné cette attaque comme un acte «irresponsable», ordonné une enquête et promis de faire réparer les dégâts. C'est la première fois que M. Abbas condamne l'un des actes de violence antijuifs depuis le début de l'escalade le 1^{er} octobre. Il était soumis à une pression grandissante, y compris de la part du secrétaire d'État

américain John Kerry, pour condamner les attentats contre des Israéliens. «Incendier le tombeau de Joseph est une tentative dangereuse d'exacerber des tensions déjà fortes. Les responsables politiques doivent collaborer pour faire redescendre la température», a dit l'envoyé de l'ONU au Proche-Orient Nickolay Mladenov sur Twitter. Les groupes palestiniens ont tous appelé à faire de cette journée un «hier de la révolution» en Cisjordanie et à Ghaza. Les Palestiniens devraient aller manifester face aux forces israéliennes après la grande prière hebdomadaire musulmane en

début d'après-midi. Après deux semaines de violences qui font craindre une nouvelle intifada, les forces israéliennes se préparaient à de nouveaux heurts. La police, déployée en masse, a interdit aux hommes de moins de 40 ans l'accès à l'ultrasensible esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Au même moment, la diplomatie, qui a paru impuissante jusqu'alors, cherchait toujours le moyen d'apaiser les esprits. Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira à 15h00 GMT à New York en l'instigation des pays arabes. M. Kerry compte venir dans les «prochains jours» dans la région.

La Cisjordanie et Jérusalem-Est, partie palestinienne de Jérusalem annexée et occupée par Israël, sont secouées depuis le meurtre le 1^{er} octobre d'un couple de colons israéliens, par des heurts entre lanceurs de pierres palestiniens et soldats israéliens, des agressions entre

Palestiniens et colons et des attentats, principalement à l'arme blanche. Les violences ont fait 33 morts, dont plusieurs auteurs d'attentats, et des centaines de blessés côté palestinien, sept morts et des dizaines de blessés côté israélien. Elles se sont étendues le 9 octobre, après la prière hebdomadaire précisément, à Ghaza, enclave coupée géographiquement de la Cisjordanie par le territoire israélien, et cadencée par les blocus israélien et égyptien. Un Ghazaoui blessé cette semaine par des tirs israéliens le long de la barrière de sécurité a succombé hier. Les troubles ont semblé marquer une pause jeudi, pour la première fois depuis plusieurs jours. Mais hier, des dizaines de Palestiniens ont mis le feu au tombeau de Joseph, en lançant des cocktails Molotov sur le site, source de vives tensions entre Israéliens et Palestiniens par le passé, selon la police palesti-

nienne. Pour les juifs, le tombeau abrite la dépouille de Joseph, l'un des douze fils de Jacob, vendu par ses frères et conduit en Egypte, d'où son corps a été ramené selon la tradition biblique. Le site, où les Palestiniens affirment que se trouve la tombe d'un cheikh local, avait été le théâtre d'affrontements meurtriers notamment durant la deuxième Intifada (2000-2005). Policiers et garde-frontières ont été déployés en masse à Jérusalem. Trois cents soldats viendront dimanche à Jérusalem pour prêter main forte aux policiers. L'appel à l'armée est supposé contribuer à endiguer les violences, mais aussi à rassurer la population, dont les nerfs sont mis à l'épreuve par plus d'une vingtaine d'attaques à l'arme blanche depuis le 3 octobre et, pour la première fois mardi, un attentat à l'arme à feu dans un bus à Jérusalem. Les tensions poussent les Israéliens à s'armer et attisent les haines réciproques sur les réseaux sociaux. Difficile de discerner quelle part peut revenir à la diplomatie. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est redit prêt jeudi soir à rencontrer le président palestinien, y compris en présence du roi Abdallah II de Jordanie. Il a de nouveau accusé M. Abbas d'incitations à la violence. Pour la première fois, il a reçu un soutien ferme de la part du secrétaire d'État américain. M. Abbas «doit condamner (la violence) haut et fort», a dit M. Kerry à la radio NPR News, «et il ne doit pas se livrer à une incitation dans le registre de ce qu'il a parfois été entendu dire».

A. O.



Points chauds

Indispensable

Par Fouzia Mahmoudi

Recep Tayyip Erdogan, qui fut un temps considéré comme un élément phare de la scène politique internationale, a depuis réussi à se rendre détestable aux yeux des Occidentaux qui hier l'encensaient et assuraient que la place de la Turquie était parmi les nations européennes. Un discours que l'on n'entend plus aujourd'hui, tant le président turc a dérivé de son ancienne posture de leader responsable et apparaît de plus en plus comme le dirigeant cynique qu'il ne se cache plus d'être. En ce moment la crise des migrants est d'ailleurs une occasion pour lui de jouer de son influence et de faire plier l'Union européenne qui n'a d'autre choix que de négocier avec lui. Son pays abrite 2,2 millions de réfugiés, en grande majorité des Syriens, qui ont fui les bombardements. Or, l'UE souhaiterait que la Turquie fasse un premier tri entre réfugiés politiques et réfugiés économiques, et, plus encore, qu'elle accepte de reprendre ceux qui, en Europe, ne peuvent prétendre au statut de réfugié de guerre. À Bruxelles, ce jeudi, lors d'une quatrième réunion des chefs d'État consacrée aux migrants, l'Union a donc proposé 1 milliard d'euros pour alléger l'énorme fardeau financier que les réfugiés font peser sur la Turquie. Celle-ci a répondu qu'elle souhaitait 3 milliards. Angela Merkel a précisé que les Turcs ont déjà dépensé 7 milliards pour les réfugiés et simplement reçu 1 milliard d'euros de l'Europe. L'UE pourrait débloquer les 3 milliards demandés. Deuxième réclamation d'Erdogan : profiter de sa position d'allié indispensable pour accélérer les négociations sur les visas pour l'ensemble des 78 millions de Turcs. Tous les responsables européens, dont très explicitement François Hollande, n'y sont pas prêts. Pour eux pas question d'introduire en Europe des personnes mal contrôlées, qui viendraient travailler, voire «espionner» les réfugiés politiques, en particulier les Kurdes syriens, pour le compte du gouvernement islamiste. Mais d'un autre côté la bonne volonté du président turc reste aujourd'hui indispensable pour une régulation et une gestion efficace de la crise des migrants qui aujourd'hui dépasse tous les pays de l'UE et qui crée une situation de tension qui, accumulé avec la crise économique qui menace de nombreux pays du vieux continent, devient alors très dangereuse pour la survie même de l'entité européenne.

F. M.

Turquie

L'armée turque abat un drone non identifié dans son espace aérien

Des chasseurs turcs ont abattu hier un drone non identifié près de la frontière syrienne, a annoncé un responsable, poussant Moscou, dont des avions intervenant en Syrie ont déjà violé l'espace aérien turc, à démentir qu'il s'agissait de l'un de ses appareils.

«Nous n'avons pas identifié à qui il appartient», a déclaré le chef de la diplomatie turque, Feridun Siniroluoglu, nous l'annoncerons une fois que la nationalité aura été déterminée.

L'appareil s'est écrasé à trois kilomètres à l'intérieur du territoire turc, a-t-il ajouté.

L'engin a été abattu après avoir ignoré les mises en garde qui lui avaient été adressées à trois reprises, a indiqué l'état-major turc dans un communiqué, conformément (...) aux règles d'engagement.

L'armée n'a pas précisé la nature de l'aéronef, mais un responsable turc a déclaré à l'AFP qu'il s'agissait d'un drone.

La chaîne de télévision privée NTV a diffusé des photos de militaires en train d'examiner le site du crash et l'agence de presse officielle Anadolu a diffusé des clichés des débris qui ont été largement relayés sur les réseaux sociaux.

À Moscou, le ministère de la Défense a immédiatement assuré que tous les avions russes engagés en Syrie avaient regagné leur base et que les drones russes fonctionnent normalement.

Les drones russes, qui surveillent la situation en Syrie et font du renseignement, fonctionnent normalement comme prévu, a affirmé le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov, cité par l'agence officielle TASS.

Les appareils russes ont violé à plusieurs reprises l'espace aérien turc depuis le début du mois, suscitant des mises en garde d'Ankara. «Nos règles d'engagement sont claires pour

quiconque viole notre espace aérien», avait déclaré le 5 octobre le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, indiquant que l'armée turque avait reçu pour ordre de tout intercepter, même un oiseau.

L'aviation russe bombarde quotidiennement depuis deux semaines ce qu'elle qualifie de cibles terroristes en Syrie, aussi bien du groupe État islamique (EI) que des rebelles modérés qui luttent contre le régime de Damas.

Cette intervention russe en Syrie, qualifiée jeudi de grosse erreur par le chef de la diplomatie turque, et les incursions répétées, ont tendu les relations entre la Turquie, qui réclame depuis 2011 le départ de Bachar al-Assad, et la Russie, soutien du régime de Damas.

La Turquie, membre de l'Otan, participe de son côté à des frappes aériennes d'une coalition internationale menée par les États-Unis qui visent l'EI.



14^e édition du Festival du film amazigh

23 productions en compétition

■ C'est aujourd'hui samedi que le coup d'envoi de la 14^e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) sera donné au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou en présence du ministre de la Culture, Azedine Mihoubi.

Par Hamid M.

Le festival se poursuivra jusqu'au 22 octobre. Pour le prix de l'Olivier d'or du FCNAFA, 23 films, à savoir 6 dans la catégorie longs métrages, 10 courts-métrages, 4 documentaires et 3 films d'animation, vont concourir pour cette édition placée sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir».

Au titre de l'exposition du festival du film amazigh, les organisateurs ont prévu de retracer les «50 ans du cinéma algérien», œuvre de l'association «Lumière».

Le long métrage «Fadhma N'Soummer» de Belkacem Hadjadj sera projeté à la cérémonie d'ouverture du festival.

Le public est ainsi invité à assister aux projections des films en compétition au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri et la Cinémathèque à raison de deux fois par jour, à savoir à 14h et à

20h.

Durant la même manifestation ses organisateurs ont prévu des journées d'étude autour des thèmes : «cinéma amazigh, bilan et perspectives à l'ère des technologies de l'information et de la communication» et les «Conditions de relance du cinéma algérien».

Au titre du «Regard sur le cinéma algérien», le FCNAFA, dans sa 14^e édition, verra la projection d'une série de films notamment «La colline oubliée» d'Abderrahmane Bouguermouh, «La Bataille d'Alger» de Gillo Pontecorvo, «Arezki l'Indigène» de Djamel Bendeddouche, «L'Oranais» de Lyes Salem, «Tahia Ya Didou» de Mohamed Zinet et «Echebka» de Ghouti Bendeddouche au niveau de la Cinémathèque et de l'annexe de la maison de la culture à Azazga.

Durant les journées de ce même festival, quatre ateliers sur les métiers du cinéma seront animés par des spécialistes en la matière. Il s'agit de «de l'image



au son, en passant par le montage» dirigé par Sonia Ahnou, la «lecture du cinéma» dirigé par Massinissa Ould Oulhadj, les «Manga» dirigé par l'école Z-link et de «projets cinéma», dirigé par des membres du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie ciné-

matographiques (FDATIC). Et c'est la bibliothèque de la maison de la culture Mouloud-Mammeri qui abritera ces ateliers.

Les organisateurs ont également concocté la projection de films dans le cadre du ciné-village qui fera escale dans plusieurs

localités des daïras de Draa El Mizan, Larbaa Nath Irathen, Bouzeguène et Tigzirt.

H. M.

Le documentaire «L'Algérie du possible» projeté en avant-première à Alger

Le parcours de Yves Mathieu revisité

Le film documentaire «L'Algérie du possible, la révolution d'Yves Mathieu», dédié au parcours du militant anticolonialiste et avocat du Front de Libération Nationale (FLN) Yves Mathieu, de la réalisatrice Viviane Candas, fille du militant, a été projeté jeudi soir à Alger en avant-première mondiale.

D'une durée de 90 mn, le documentaire «L'Algérie du possible, la révolution d'Yves Mathieu» retraçant le parcours de Yves Mathieu a été projeté jeudi à Alger. Né à Annaba, ce militant anticolonialiste a choisi de rester dans son pays, après l'Indépendance, pour participer à l'édification de l'Algérie indépendante.

Mené comme un road movie sur les pas de son père, entrecoupé d'une multitude de témoignages de compagnons de route du militant dont le défunt Président Ahmed Ben Bella, ce film revient longuement sur les grands projets de l'Etat algérien au lendemain de l'indépendance auquel Yves Mathieu et son épouse avaient pris part comme l'alphabetisation, le reboisement des

zones bombardées au napalm par l'armée coloniale ou encore la mise en place d'un système de santé.

Une grande partie du documentaire est consacrée à l'installation du système de l'autogestion des domaines agricoles promulgué par le président Ahmed Ben Bella en mars 1963 par un décret rédigé de la main d'Yves Mathieu comme en témoignent des acteurs politiques de l'époque tels que Ahmed Bedjaoui, Mohamed Harbi ou Mourad Lamoudi.

Ces mêmes témoins en plus de quelques amis de la famille dont le directeur technique du Théâtre national algérien de l'époque, Jean-Marie Boëglin ont évoqué l'engagement indéfectible que vouait Yves Mathieu à la cause de la construction de l'Algérie indépendante tout en expliquant également les dysfonctionnements qui ont causé l'échec des domaines autogérés.

Le film revient également sur les visites de plusieurs figures anticolonialistes de l'époque à Alger faisant de l'Algérie le phare de toutes les révolutions et des mouvements

de libération. Par la suite, la réalisatrice poursuit le parcours de son père après la prise du pouvoir par le président Houari Boumediène le 19 juin 1965 avec des images d'archives et des témoignages de cette journée après laquelle Yves Mathieu avait occupé un poste de professeur à l'Institut de gestion et de planification et avait repris des études d'économie à l'université d'Alger avant d'ouvrir un cabinet d'avocats avec son épouse.

Alors que beaucoup de ses compagnons avaient quitté l'Algérie ou étaient en détention, Yves Mathieu continue à exercer son métier et la réalisatrice évoque, sans plus de détails, des «relations avec des officiers de l'armée à Constantine préparant une insurrection».

Yves Mathieu est décédé le 15 mai 1966 dans un accident de la circulation, percuté par un camion militaire sur la route entre Constantine et Skikda, Viviane Candas est longuement revenue sur les circonstances de cet accident qui ont grandement motivé la réalisation de ce film qu'elle avait entamé en 2009. A.S.

Festival du film arabe de Twins Cities

«L'oranais» de Lyès Salem projeté aux Etats-Unis

Le film «L'oranais» du réalisateur algérien Lyès Salem sera projeté au 10^e Festival Twins Cities (Etats-Unis), prévu du 5 au 8 novembre, indiquent les organisateurs.

Sorti en 2014, ce long métrage a été primé plusieurs fois en remportant le Prix du jury au 14^e Festival du film méditerranéen de Bruxelles (Belgique) ainsi que

le prix du meilleur acteur, revenu à Khaled Benaïssa, lors des 257^e Journées cinématographiques de Carthage (JCT) en Tunisie.

En mars dernier, «L'oranais» et «Cousines», un court-métrage sorti en 2003, ont été projetés à Louis Town.

Réalisateur et scénariste talentueux, Lyès Salem compte à son actif plusieurs films dont

«Lhasa» (1999), «Mascarades» et «Jean Farès» (2001), primé meilleur court-métrage au 12^e Festival du cinéma africain de Milan (Italie).

La programmation du festival a également retenu le documentaire «Beats of the Antonov» du Soudanais Hajoudj Kukka ainsi que des longs métrages «A l'heure du Caire» de l'Egyptien

Amir Ramsis et «The Narrow freame of midnight» de l'Irakienne Tala Hadid.

Organisé depuis 2003 par l'Association culturelle arabo-américaine «Mizna», le Festival du film arabe de Twins Cities met à l'honneur le cinéma issu de pays arabes.

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 24 octobre :

Deuxième édition de l'exposition collective «Trait d'union», avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Nouredine Chegrane, Zahia Kaci, Farah Laddi, Madjid Guemroud et Massinissa Tiblali

Théâtre régional Malek-Bougouermouh de Béjaïa

Samedi 17 octobre à 14h :

Café littéraire avec Rabeh Sebââ, autour de son dernier livre L'Algérie et la langue française ou l'altérité en partage

Galerie Ezzou'Art :

Jusqu'au 22 octobre : Exposition «Comm & Art» de Yasmine Hamaïdia.

Galerie Asselah-Hocine

Jusqu'au 22 octobre : Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 22 octobre : Exposition «Rétrospective 1969-2015» de Mahieddine Saidani.

Palais Ahmzd Bey de constantine

Du 25 octobre au 1^{er} novembre

Festival international de musique malouf de Constantine

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 5 novembre : «Exposition d'automne» de l'artiste Moussa Bourdine

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art

Jusqu'au 31 octobre : Exposition-vente de peintures de l'artiste Moncef Guita.

Coup-franc direct



Les conséquences d'une décision

Par Mahfoud M.

En entérinant la décision de jouer la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique au stade de Bologhine, la direction du club et le staff technique, qui était partie prenante aussi dans cette décision, ne se doutaient pas que cela créerait un problème avec leurs propres supporters et ceux des clubs de l'Algérie qui souhaiteraient leur apporter leur soutien. Questionné sur l'exiguïté du stade qui ne pourra pas accueillir un grand nombre de supporters, le coach, Hamedi avait la maladresse de répondre que leurs fans devaient suffire pour ce match, avant qu'il ne se ravise et affirme que les fans du MCA seront les bienvenus et l'USMA aura besoin du soutien de tous les supporters de l'Algérie. Il a dû donc se rendre compte de l'ampleur des dégâts avec cette décision de recevoir dans un petit stade, sachant que cela pourra provoquer une sensibilité inutile avec les inconditionnels des autres formations de l'Algérie et des autres équipes du centre qui auraient fait volontiers le déplacement si le match avait été programmé au stade du 5-Juillet qui aurait même fait le plein pour la circonstance, d'autant plus qu'il s'agit d'une finale de la plus prestigieuse des compétitions internationales et qui ne se joue pas régulièrement en Algérie. L'USMA ne pourra pas dire qu'elle s'était trompée et devra endosser toute sa responsabilité en cas d'échec.

M. M.

Supercoupe d'Algérie 2015

La finale maintenue à Constantine

LA FINALE de la Supercoupe d'Algérie de 2015 prévue le 1er novembre prochain est maintenue à Constantine en dépit de l'opposition des supporters du MO Béjaïa, l'adversaire de l'ES Sétif dans cette finale, qui ont menacé de boycotter le match.

Selon le communiqué du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) réuni mercredi, ce dernier a été informé de l'état d'avancement des préparatifs de la Super Coupe 2015, qui «aura lieu le 1er novembre prochain à

Constantine». La finale opposera l'ES Sétif, le champion d'Algérie en titre au MO Béjaïa, vainqueur de la Coupe d'Algérie.

Les fans du MOB multiplient depuis quelques jours leurs appels via les réseaux sociaux pour boycotter le match en raison de leurs relations tumultueuses avec leurs homologues du CS Constantine (Ligue 1, Algérie). Ils proposent la délocalisation de la rencontre au stade du 5-Juillet à Alger.

Ligue II Mobilis/match avancé

Le MCEE dispose de la JSMS

LE MC El Eulma a battu la JSM Skikda 2-1 mi-temps (2-0) en match avancé de la 8^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, disputé jeudi à Skikda.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Si Ammar (34)

Brahmia (35^e) MCEE. Sinigra (47^e) JSMS. A la faveur de cette victoire, le MC El Eulma remonte provisoirement à la septième place avec 9 points, tandis la JSM Skikda reste scotchée à la troisième place avec 11 points.

Championnat arabe des clubs champions de Basket-ball (dames)

Le GSP veut une place honorable

LES BASKETTEUSES du GS Pétroliers participeront à la 17^e édition du championnat arabe des clubs champions (Dames) qui a débuté avant-hier et aura lieu jusqu'au 28 octobre au Caire (Egypte), avec l'objectif de conserver leur place sur le podium.

L'entraîneur des Pétroliers, Yacine Belal, à la tête de l'équipe depuis deux saisons, s'est montré confiant quant aux chances de ses joueuses de réussir une belle performance dans cette compétition, après une troisième place décrochée lors de la précédente édition à Alexandrie.

«Notre principal objectif est de rester sur le podium. Nous avons une équipe compétitive qui peut réussir une belle performance au Caire», a déclaré Belal. «Contrairement à la précédente édition, où nous étions inconnus au bataillon, notre équipe sera attendue et redoutée par les autres clubs participants. Nous allons donc aborder la compétition match par match et essayer d'aller le plus loin possible», a-t-il ajouté.

Le coach du GS Pétroliers est également revenu sur la préparation de son équipe qui, selon lui, s'est déroulée dans de bonnes conditions.

«En ce début de saison, notre plus gros souci était le manque de compétition.

Pour y remédier, nous avons effectué un stage de préparation en Tunisie et disputé trois matchs amicaux», a expliqué Belal.

Les Pétroliers ont effectué un stage de préparation du 7 au 12 octobre à Tunis durant lequel elles ont disputé trois matchs amicaux face à des clubs tunisiens à savoir Nabeul, El Hilel et le club de la Police tunisienne.

Championnat arabe de canoë-kayak (seniors et juniors)

L'Algérie sur le podium

LA SÉLECTION algérienne de canoë-kayak a pris la troisième place au championnat arabe (seniors et juniors), organisé jeudi, au plan d'eau des Berges du Lac de Tunis, et dont le titre est revenu à la Tunisie pour la sixième fois de rang.

Les athlètes algériens ont remporté 6 médailles d'argent et 11 de bronze, loin derrière les Tunisiens (19 or, 1 bronze). La deuxième place est occupée par l'Egypte (2 or, 11 argent et 3 bronze). Cinq pays ont pris part au championnat arabe: la Tunisie, l'Egypte, l'Algérie, l'Irak et le Maroc.

Ligue 1 Mobilis (8^e journée)

CRB-USMA en vedette

Le derby algérois CR Belouizdad-USM Alger dominera la huitième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football qui se poursuit aujourd'hui après les matchs avancés disputés hier.

Par Mahfoud M.

La huitième journée sera, ainsi, marquée par ce derby algérois qui opposera le CR Belouizdad à l'USM Alger au stade 5-Juillet.

Les Belouizdadis qui demeurent sur un revers face au MO Béjaïa (0-1), le premier de la saison, comptent bien renouer avec le succès contre le leader et finaliste de la Ligue des champions et se réconcilier donc avec leur public exigeant.

Les protégés d'Alain Michel devront cependant se donner à fond pour espérer faire tomber l'USMA, qui visera de son côté la passe de six en plus de leur souhait de garder un moral au beau fixe avant la finale aller de la Ligue des champions.

Le surprenant dauphin de l'USM Alger au classement, le DRB Tadjenanet, auteur d'un retentissant succès en déplacement contre le MCA, accueillera l'avant-dernier, le NA Hussein-Dey. Les hommes de Liamine Bougherara partiront favoris pour signer un nouveau succès mais les Sang et Or de Youcef Bouzidi qui restent sur trois nuls de suite, comptent bien jouer un mauvais tour à leur adversaire pour quitter la zone rouge. L'USM El Harrach (4^e), qui



Les Belouizdadis à l'épreuve des Rouge et

demeure sur deux défaites de rang, accueillera la lanterne rouge, le RC Arbaâ avec l'objectif d'endiguer cette spirale négative. De son côté, le CS Constantine qui a renoué avec la victoire contre l'USMH, se déplacera à Béchar pour affronter la JS Saoura, sans coach après le limogeage de Bernard Simondi.

L'USM Blida qui a décroché un précieux nul à Sétif affrontera le MC Oran au stade Brakni avec l'espoir de signer son second succès de la saison.

Quant au champion sortant, l'ES Sétif, il se rendra à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO, soit deux équipes mal en point cette saison.

M. M.

Le programme : Samedi 17 octobre 2015 à 16h :

- DRBT-NAHD
- CRB-USMA
- RCR-MOB
- JSS-CSC(18h)
- USMB-MCO

Ligue des champions (Finale aller)

3 matchs pour l'USMA avant la rencontre face au TP Mazembe

L'USM Alger, qui a récupéré son fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 à la faveur de sa victoire face au MO Béjaïa (3-2) en match en retard lundi passé, disputera trois rencontres en une semaine avant d'accueillir le TP Mazembe (RD Congo) le 31 octobre en finale aller de Ligue des champions d'Afrique de football. Cette série débute samedi par un derby face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet dans le cadre de la 8^e journée du championnat de Ligue 1. Trois jours plus tard (mardi 20 octobre), les Usmistes rendront visite au RC Arbaâ pour le compte de la mise à jour de la 7^e journée avant d'accueillir le RC Relizane, samedi 24 octobre en match comptant pour la 9^e.

Cette partie face aux Relizanais précédera d'une semaine la réception du TP Mazembe, obligeant ainsi l'entraîneur des Rouge et Noir, Miloud Hamdi à faire tourner son effectif pour éviter d'éventuelles blessures. Déjà, pour le derby contre le CRB, l'enfant de Saint-Etienne (France) devra ménager les internationaux Boudebouda, Darfalou et Benayada, qui avaient des engagements avec les sélections algériennes A et militaire, ainsi que l'attaquant Andria, qui vient de disputer un match avec la sélection de son pays (Madagascar).

Outre ces défections, les absences pour blessures de Beldjilali et Khoualed se prolongent, mais sans pour autant

qu'Hamdi ne panique. L'entraîneur se montre à chaque fois serein en vantant la «richesse» de son effectif.

L'USMA, qui reste sur cinq victoires de suite en championnat, récupère contre le CRB, son gardien de but Mohamed-Lamine Zemamouche, laissé au repos face au MOB après sa participation à la première partie du stage de la sélection algérienne la semaine passée.

Le club de «Soustara», qualifié pour la première fois de son histoire en finale de la Ligue des champions, disputera le match retour de la dernière étape de cette prestigieuse compétition continentale inter-clubs, le 8 novembre prochain à Lubumbashi.

FAF

Raouraoua ne veut plus des subventions de l'Etat

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de renoncer définitivement aux subventions annuelles de l'Etat en raison de son «autosuffisance financière», a indiqué un communiqué de cette instance à l'issue

de la réunion de son bureau exécutif. «En raison de l'autosuffisance financière, le bureau fédéral a pris la décision de renoncer définitivement aux subventions de l'Etat. Il adresse ses vifs remerciements et sa gratitude aux autorités publiques pour le soutien louable au développement du football national», indique le communiqué publié sur le site officiel de la FAF. La structure footballistique nationale perçoit une subvention annuelle de l'ordre de trois cent (300) millions de DA. Lors de la dernière assemblée générale ordinaire de la FAF en mars 2015, le président de cette instance, Mohamed Raouraoua, avait révélé que cette subvention

n'a pas été utilisée «depuis cinq ans». La trésorerie de la FAF a connu, durant les neuf premiers mois de l'année 2015, une hausse appréciable des ressources «provenant essentiellement des contrats de sponsoring et droits de retransmission télévisuelles», a encore souligné le communiqué se basant sur le rapport du représentant du cabinet d'expertise comptable présenté aux membres bureau fédéral. Le même rapport relève que le bilan financier périodique arrêté au 30 septembre 2015 confirme «l'excellente situation financière de la FAF qui est en conformité avec les objectifs financiers tracés en début d'année».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Interdisant d'autoriser l'utilisation des institutions culturelles de Béjaïa

L'instruction retirée par le wali

L'INSTRUCTION n° 2288 du 23.09.2015 envoyée aux APC, au directeur de la culture, aux chefs de daïra, etc, leur interdisant d'autoriser l'utilisation de la maison de la culture, centres culturels, salles de cinémas, théâtres, et autres pour des activités associatives et politiques, vient d'être retirée par le wali qui a envoyé un nouvel arrêté amendant le précédent. La LADDH qui a dénoncé «une grave atteinte aux libertés dans la wilaya de Béjaïa» a pris acte de cette décision: «la LADDH a pris acte de la décision du wali quand à l'annulation de l'instruction n° 2288 du 23.09.2015 suite à la mobilisation citoyenne pour la défense des libertés», lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis jeudi dernier. «Une nouvelle instruction datant d'hier (mercredi) vient d'annuler et remplacer la précédente», souligne-t-on, se félicitant de la réaction prompt, de «la mobilisa-

tion, du sens de citoyenneté et d'engagement» dont a fait preuve la société civile et politique qui a donné ses fruits. Pour rappel, le CDDH a organisé mercredi dernier une réunion avec la société civile, syndicalistes, militants politiques et journalistes, pour débattre de la suite à donner de ce qui est qualifié «d'atteintes aux libertés». Dans un communiqué de presse diffusé suite à cette décision, il est écrit: «la LADDH ne saurait admettre que les libertés chèrement acquises par le sacrifice des luttes soient remises en cause aujourd'hui c'est pourquoi nous tenons à alerter l'opinion publique, les associations et la société civile que les droits d'organisation, de réunion et d'expression sont garantis dans les textes» comme elle a lancé un appel «aux partis politiques et à la société civile pour défendre les espaces d'expression et les libertés publiques». H.C.

Quargla

Arrestation de trois narcotrafiquants et saisie de 937 kg de kif

TROIS narcotrafiquants ont été arrêtés et 937 kg de kif traité ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Quargla (4^e Région militaire), a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Quargla (4^e Région militaire) a arrêté, le 15 octobre 2015, trois narcotrafiquants et saisi trois camions chargés de 937 kilogrammes de kif traité et trois véhicules touris-

tiques», a précisé la même source. A Touggourt, «un autre détachement de l'ANP a arrêté un contrebandier et saisi un camion avec à bord 9917 téléphones portables et 48 unités de caméras de surveillance». Dans le même contexte, et au niveau de la 6^e Région militaire, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam ont intercepté trente-sept contrebandiers de différentes nationalités et saisi 3 220 litres de carburant, vingt-deux détecteurs de métaux, un marteau piqueur et d'autres objets», a ajouté le communiqué.

... Et à Béchar

TROIS narcotrafiquants ont été arrêtés et 690 kg de kif traité ont été saisis, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Béchar, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Béchar (3^e Région militaire) et en coordination avec les éléments de la gendarmerie et de la Sûreté nationales, a appréhendé au niveau de Oued Zoufana à Béni Ounif, le 15 octobre 2015, trois narco-

trafiquants et a saisi un camion, deux véhicules touristiques, 690 kilogrammes de kif traité et des téléphones portables», précise le communiqué.

Tahar D.

Bousculade de Mina (La Mecque)

33 hadjis algériens décédés

LE NOMBRE des hadjis algériens décédés suite à la bousculade survenue à Mina (près de La Mecque), s'élève à 33, selon un nouveau bilan communiqué vendredi par le ministère des Affaires étrangères. La même source fait état également de sept hadjis blessés qui sont toujours hospitalisés à La Mecque,

soulèvement dans les territoires palestiniens



Loomis

Djalou@hotmail.com

Santé

Revalorisations salariales entre 4 500 et 18 000 DA

■ Les employés des différents corps du secteur de la santé, reçus au concours organisé en mai et juin 2015 bénéficieront d'une revalorisation salariale allant de 4 500 à 18 000 DA, a indiqué le directeur des Ressources humaines au ministère de la Santé.

Par Mahi T.

Cette augmentation sera appliquée par les directeurs et gestionnaires des établissements sanitaires et concernera 2 120 médecins spécialistes, 4 030 chirurgiens dentistes, 11 300 généralistes, 650 psychologues, 860 biologistes, 195 pharmaciens et 52 000 paramédicaux, dont 3 900 sages-femmes et 2 165 auxiliaires

médicaux en anesthésie et réanimation (AMAR), outre ceux exerçant dans d'autres secteurs, a précisé M. Bencherik dans une déclaration à l'APS. Pour M. Bencherik, ce concours organisé après dérogation exceptionnelle du Premier ministre est venu pallier le retard enregistré dans la gestion des carrières des différents corps du secteur de la santé, lesquelles n'ont connu

aucune évolution depuis la mise en œuvre de la nouvelle loi de 2008. Le directeur des Ressources humaines a, en outre, formé le vœu de voir cette augmentation contribuer à l'amélioration des conditions de travail au niveau des différents établissements sanitaires et la garantie d'une meilleure prise en charge du malade.

M. T./APS

Tichy

Enlèvement et viol d'une femme

UNE JEUNE femme âgée de 36 ans a été enlevée, violée et séquestrée récemment dans la station balnéaire de Tichy, à quelques 18 km du chef-lieu de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie. La victi-

me a été agressée puis enlevée à la plage d'El Meghra dans la commune voisine de Boukheifia alors qu'elle était en compagnie de son copain. L'auteur du rapt a violé la jeune femme dans une forêt du village Ait Melloul sur les hauteurs de Tichy avant de la

déposséder de la somme de 10 000 DA et de la séquestrer. Les gendarmes ont encerclé la bâtisse où a été séquestrée la victime suite à un appel d'un citoyen de Tichy, faisant état de la présence d'une femme enfermée dans un immeuble situé dans le village. Soutenu par le citoyen habitant un appartement dans le même immeuble, les gendarmes se sont introduits et ont réussi à entrer dans le lieu sans se faire remarquer avant d'arrêter l'auteur du rapt, en l'occurrence le dénommé Z.F, âgé de 48 ans, précise la même source. Présenté devant le juge instructeur près le tribunal de Béjaïa, l'accusé a été emprisonné pour rapt d'une jeune femme, viol et séquestration», ajoute-t-on.

H.C.

Ali O.